

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL TENUE EN LA VILLE DE MONTRÉAL LE VINGTIÈME JOUR DE JANVIER DEUX MILLE VINGT**

---

« École primaire Our Lady of Pompei et école primaire St. Dorothy

**CONTEXTE GÉNÉRAL**

**ATTENDU QUE** le comité de planification à long terme a recommandé au conseil des commissaires de la CSEM au printemps 2019 de lancer une consultation sur la réorganisation scolaire majeure;

**ATTENDU QUE** le principal objectif de cette réorganisation scolaire majeure visait à rationaliser et à consolider certaines écoles de la CSEM situées dans le secteur nord-est du territoire de la CSEM;

**ATTENDU QUE** le 26 juin 2019, en vertu de la résolution n° 19-06-26-6, le conseil des commissaires de la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) a lancé un processus de consultation sur la réorganisation scolaire majeure;

**ATTENDU QUE** le comité de planification à long terme de la CSEM a recommandé des scénarios dans le cadre de la consultation;

**ATTENDU QUE** conformément à la *Loi sur l'instruction publique*, toutes les parties prenantes visées par les scénarios proposés ont été consultées – notamment les conseils d'établissement, les arrondissements ou municipalités, les associations de cadres scolaires, les syndicats d'employés, le comité de parents de la CSEM ainsi que le comité consultatif des services de l'adaptation scolaire;

**ATTENDU QUE** le document de proposition détaillé relatif à la réorganisation scolaire majeure et tous les documents pertinents ont été mis à la disposition du public sur le site Web de la CSEM;

**ATTENDU QUE** toutes les parties prenantes consultées ont été invitées à soumettre un mémoire écrit, au plus tard le 16 décembre 2019, au comité de planification à long terme afin d'y exposer leurs points de vue quant aux différents scénarios faisant l'objet de la consultation;

**ATTENDU QUE** des audiences publiques présidées par l'administratrice de la tutelle à la CSEM, Marlene Jennings, ont eu lieu les 8 et 9 janvier 2020, au cours desquelles toutes les parties prenantes consultées ont été invitées à exprimer leurs commentaires de vive voix quant aux scénarios proposés dans le document sur la réorganisation scolaire majeure;

**ATTENDU QUE** le comité de planification à long terme s'est réuni à maintes reprises en décembre 2019 et en janvier 2020 afin d'examiner les mémoires soumis et de prendre en considération les commentaires formulés lors des audiences publiques;

**CONTEXTE SPÉCIFIQUE**

**ATTENDU QUE** les écoles primaires St. Dorothy et Our Lady of Pompei affichent chacune un taux d'inscription inférieur à 50 % de la capacité d'accueil de leur école;

**ATTENDU QUE** ces deux écoles, bien qu'elles se trouvent officiellement dans des arrondissements distincts, sont situées à seulement 1,2 km l'une de l'autre et que chacune est en mesure d'accueillir tous les élèves anglophones de ce secteur;

**ATTENDU QUE** ces deux écoles offrent le programme bilingue ainsi qu'un programme enrichi de technologies intégrées;

**ATTENDU QUE** ces deux écoles sont situées dans des milieux socio-économiques défavorisés et ont un indice de pauvreté élevé, de sorte qu'en plus d'offrir d'excellents programmes scolaires, les deux écoles fournissent d'autres services et ressources indispensables à leurs élèves et aux familles;

**ATTENDU QUE** les écoles de petite taille comportent certains avantages, et que souvent les grandes écoles disposent d'un plus grand nombre de ressources et de possibilités pour assurer la vitalité à long terme;

**ATTENDU QUE** l'évaluation municipale du bâtiment St. Dorothy est légèrement supérieure à l'évaluation municipale du bâtiment Our Lady of Pompei;

**ATTENDU QUE** l'emplacement et la visibilité du bâtiment Our Lady of Pompei sont jugés supérieurs;

**ATTENDU QUE** le comité de planification à long terme de la CSEM recommande que les écoles primaires St. Dorothy et Our Lady of Pompei soient fusionnées afin de former une seule école, dans un même bâtiment scolaire;

**ATTENDU QUE** le comité de planification à long terme de la CSEM recommande en outre :

- que les directions des écoles primaires St. Dorothy et Our Lady of Pompei travaillent de concert pour veiller à l'inscription de tous les élèves dans leur nouvelle école, et ce, au plus tard à la date limite de dotation en personnel fixée au 15 février 2020;
- que l'école primaire Our Lady of Pompei organise une journée d'activités / d'orientation au printemps pour souhaiter la bienvenue aux élèves de St. Dorothy dans leur nouvelle école;
- que l'école primaire Our Lady of Pompei examine attentivement la possibilité d'instaurer un programme de musique semblable à celui présentement offert à l'école primaire St. Dorothy;
- que la directrice régionale de ce secteur et la direction des deux écoles déterminent à quel endroit le matériel pédagogique appartenant à la commission scolaire et utilisé à l'école primaire St. Dorothy sera transféré, le 30 juin 2020, en tenant compte de toute recommandation énoncée dans le mémoire déposé par St. Dorothy;
- que l'allocation pour écoles en milieux défavorisés dont a grand besoin St. Dorothy pour soutenir ses élèves, et qui pourrait être réduite par suite du déménagement dans le bâtiment Our Lady of Pompei, soit assurée par la commission scolaire, dans la mesure du possible, à même les ressources financières disponibles;

**IL EST PROPOSÉ PAR L'ADMINISTRATRICE DE LA TUTELLE À LA CSEM, MADAME MARLENE JENNINGS, ET RÉSOLU QUE :**

- l'acte d'établissement de l'école primaire St. Dorothy soit révoqué et que l'école ferme ses portes le 30 juin 2020;
- la limite territoriale distincte et la limite territoriale propre aux programmes de l'école primaire St. Dorothy soient annexées au territoire de l'école primaire Our Lady of Pompei;
- le Plan triennal de la CSEM soit également révisé en conséquence.

Motion adoptée

Résolution n° 20-01-20-3.3 »

JE CERTIFIE QUE ce qui précède est un extrait véritable et exact du procès-verbal d'une séance extraordinaire de la COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL tenue le 20 janvier 2020.



M<sup>e</sup> Nathalie Lauzière, secrétaire générale  
Commission scolaire English-Montréal  
Le 22 janvier 2020